



Déclaration du Gouvernement du Cameroun

Délivré par Madame Youssouf Hadidja Alim, Ministre de l'Éducation de Base

Madame la Présidente du Conseil d'Administration,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Donateurs,

Je suis particulièrement honorée de prendre la parole ce jour, devant l'Assemblée des donateurs du partenariat mondial pour l'éducation.

Je remercie Mme la Présidente du Conseil d'Administration pour l'opportunité qui m'est offerte de partager l'expérience du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative accélérée pour l'EPT (Fast-Track Initiative).

Je parlerai surtout des programmes menés pour :

- réduire les disparités Genre ;
- améliorer les résultats de l'apprentissage précoce et la qualité de l'éducation ;
- accroître l'accès à l'éducation pour les enfants non-scolarisés ;
- promouvoir l'éducation inclusive ;
- améliorer la gouvernance du système éducatif.

Le Cameroun, pays d'Afrique Centrale, compte à ce jour environ 20 millions d'habitants dont 60% sont jeunes.

Pays bilingue, le français et l'Anglais sont les deux langues officielles.

La constitution consacre l'Éducation comme une priorité nationale. L'école primaire est obligatoire et gratuite. Le Cameroun a adopté une loi d'orientation de l'éducation et mis en place un cadre institutionnel (6 départements ministériels en charge du secteur ont été créés :

Education de base, Enseignement secondaire, Enseignement supérieur, Recherche scientifique et innovation, Emploi et formation professionnelle, Jeunesse).

En juin 2006, suite à un diagnostic approfondi du système éducatif (Rapport d'Etat sur le Système Educatif National (RESEN)), le Cameroun a rédigé et validé un document de politique éducative étalé sur une dizaine d'années. Cette Stratégie Sectorielle de l'Education a pour objectif principal l'universalisation de l'enseignement primaire. Elle se décline en plusieurs axes prioritaires :

1-Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation a travers :

- la création de nombreuses écoles primaires ;
- le recrutement des enseignants contractuels formés pour les écoles publiques et l'amélioration de leur condition de travail ;
- le renforcement des capacités du personnel enseignant (recyclage, formation continue, formation a distance) ;
- le renforcement de la chaine de supervision pédagogique ;
- la construction et l'équipement des infrastructures scolaires;
- la réduction du taux de redoublement des élèves suite à des mesures administratives (promotion collective) couplées des mesures pédagogiques (approche par les compétences) ;
- l'amélioration du taux de possession des manuels scolaires (mise en place de la commission national d'agrément de manuels scolaires et matériels didactiques, des bibliothèques scolaires, octroi de manuels scolaires aux élèves des zones d'éducation prioritaires et des kits pédagogiques aux enseignants ;
- l'intégration de l'enseignement des TIC dans les programmes scolaires.

2- La promotion du genre à travers la réduction des disparités et la lutte contre les violences en milieu scolaire, la promotion de l'excellence, la mise en œuvre de programmes et projets pour la scolarisation des filles(le lancement de la campagne de plaidoyer et de sensibilisation :Ungei Cameroun, Ecole amie des filles) ;l'octroi des kits scolaires et de rations sèches, la mise en place des cantines scolaires.

3- Le renforcement du partenariat avec le secteur privé et la société civile.

4- L'amélioration de la gouvernance du système éducatif :

-la rationalisation de la gestion des enseignants dans les écoles « réduction de l'aléa »);

-la déconcentration de la gestion du personnel et des ressources (frais de fonctionnement des écoles, paquets minimum, le transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales décentralisées),

- la lutte contre la corruption en milieu scolaire (la mise en place de la cellule anti-corruption, l'expérimentation des initiatives à résultats rapides dans les écoles pilotes) ;

- l'intégration dans les programmes scolaires l'enseignement de la morale, l'éducation à la citoyenneté responsable et aux droits de l'homme ;

- la mise en place des conseils d'écoles.

Après l'endossement de la stratégie sectorielle de l'éducation par les Partenaires Techniques et Financiers au développement, le Cameroun a été éligible aux financements internationaux. Aussi, le budget national, les ressources françaises du C2D et les fonds Catalytiques (47,5 millions de dollars USA) administrés par la Banque Mondiale, ont conjointement financé un vaste programme de recrutement de 37.200 instituteurs en cinq ans (2007-2011), situation tributaire de la crise économique qui sévissait au Cameroun dans les années 90 et qui a entraîné le gel des recrutements des instituteurs dans la Fonction Publique.

Ce programme a permis de résorber un déficit important en enseignants estimé à plus de 30.000 instituteurs, d'améliorer le ratio élèves -maitre de 63% à 51% et de réduire le taux d'alea de 45% à 34%.

Ce programme a permis de noter des effets positifs :

- ✓ l'amélioration des indicateurs de l'ensemble du système (2006-2010) : le taux brut de scolarisation (110%), taux net de scolarisation (89%), le taux d'achèvement est passé de 48% à 73% ; le taux de redoublement est passé de 30% à 16% ; le ratio élèves-maître est passé de 63 à 51 ; le ratio élèves-classe est passé de 64 à 52 ;
- ✓ la rationalisation de la gestion des ressources humaines à travers le privilège accordé aux Zones d'Education Prioritaire (ZEP) et à la déconcentration de la gestion des ressources.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la scolarisation primaire universelle, l'institutionnalisation de la gratuité de l'enseignement primaire décidée par le Chef de l'Etat en l'an 2000, a permis un accroissement considérable de la demande scolaire et de la réduction des inégalités de genre. Des programmes d'encouragement (Ecole amie des filles - cantines scolaires - rations sèches - promotion de l'excellence - recrutement des enseignantes) et de campagnes de sensibilisation de la scolarisation de la jeune fille y ont également largement contribué.

Bien que le programme de recrutement des enseignants soit arrivé à son terme, le déficit demeure important. L'Etat s'est engagé à poursuivre le recrutement des enseignants formés et à les rémunérer sur son budget propre. Pour 2011, 2 260 instituteurs ont fait l'objet d'un recrutement. A l'heure de l'évaluation de l'Education Pour Tous, on pourra apprécier l'ensemble des efforts qui auront été fournis.

D'autres mesures visant à améliorer la qualité de l'éducation ont également été mises en œuvre notamment les études pour mesurer les acquis scolaires. Les résultats de ces études ont permis d'élaborer des outils de remédiation.

En somme, telle est la stratégie bâtie par le Cameroun depuis 2006 et mise en œuvre avec le précieux concours du FTI. Un nouveau coup de pouce du Partenariat mondial pour l'Education permettrait à notre pays d'avancer allègrement vers la réalisation totale des objectifs du millénaire pour l'Education avec la triple assurance de l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la réduction des inégalités.

C'est dire Mesdames et Messieurs que la volonté politique du Cameroun est à la base de toutes ces réalisations. Celle-ci s'est traduite par, L'augmentation de l'enveloppe budgétaire du secteur de l'éducation la budgétisation sensible au genre, la mise en place des mesures d'accompagnement, le développement de plusieurs programmes et projets, le renforcement du partenariat.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les donateurs,

Le gouvernement camerounais par ma voix exprime sa profonde gratitude à Mme la présidente du Conseil d'administration, a tous les donateurs pour toute l'aide apportée.

Le Cameroun s'engage a poursuivre sur ses ressources propres et avec l'appui des PTFs, les actions entamées au cours des dernières années. Conscient de l'importance et de la nécessité du partenariat, le Cameroun soutient toutes les initiatives visant à assurer la mobilisation des ressources pour améliorer la qualité de l'éducation. Il encourage l'aide aux pays et aux pays fragiles. Félicite Mme la Présidente du Conseil d'Administration pour cette heureuse initiative et po la grande mobilisation des Etats et des donateurs.

Remercie les autorités Danoises, pour l'accueil très chaleureux et la parfaite organisation de la conférence.

Je vous remercie pour votre bienveillance attention.